



LA CANTINE... C'EST LA RUINE !!!

Le Conseil Départemental du Val d'Oise a voté le 26 Avril dernier l'augmentation des tarifs de Rest'O collège de + 27%, mais aussi son mode de calcul. Vous avez reçu vos factures et, pour certaines familles, la hausse est gigantesque !

Au final, c'est une augmentation, cette année, de près de 50% pour certaines familles.

A cela, s'ajoute l'augmentation de 8,35% subie l'année dernière. Ce n'est pas moins de 37% d'augmentation des tarifs, et plus de 65% que certaines familles ont subit en moins de deux ans !

Faire basculer le coût que le conseil départemental ne veut plus payer vers les familles directement, sans concertation des possibilités des familles, ce n'est pas réaliste. C'est une attaque directe au pouvoir d'achat des familles, et encore plus pour les plus démunies.

De plus, les parents ont eu le désagréable sentiment d'être mis devant le fait accompli, car, pour beaucoup, ce n'est qu'après réception de la facture fin Octobre qu'ils ont réalisé l'ampleur de l'augmentation, en constatant le nouveau tarif appliqué.

Ces décisions prises sans concertation auront pour les familles non seulement une incidence considérable sur leur budget, mais aussi un impact sur le quotidien des Collégiens.

Pour justifier cette hausse, le Conseil Départemental met en avant la baisse des dotations de l'Etat. Dans ce cas, pourquoi impacter directement le pouvoir d'achat de leurs concitoyens, qui font face à la crise depuis trop longtemps ? De plus, la jeunesse ne peut, dans le département le plus jeune de France, être assimilée à une simple variable budgétaire.

Depuis 2009, le dispositif Rest'O Collège permettait d'offrir des tarifs adaptés aux ressources des familles, en apportant une amélioration des repas, tout en luttant contre la baisse de la fréquentation anormalement basse de la restauration scolaire.

Cette décision du Conseil Départemental aura pour conséquence l'effet inverse. De nouveau, nous allons constater une désertion de certains jeunes de la restauration scolaire, conséquence que nous percevons déjà avec une prévision de 15% de baisse de la fréquentation. C'est un coup d'arrêt à cette dynamique portée par l'ensemble des partenaires du monde de l'éducation.

Nous alertons sur les conséquences :

- une colère massive des parents se sentant pris en otage d'une hausse disproportionnée,
- des parents confrontés à des difficultés financières pourraient faire le choix de ne pas inscrire leur enfant à la restauration scolaire.

Nous demandons :

- qu'une concertation soit mise en place pour trouver d'autres solutions pour pallier le désengagement de l'Etat, sans qu'une nouvelle fois, ce soit les concitoyens qui en pâtissent directement, pire leur enfants,
- une révision des tarifs avec effet rétroactif au 1er septembre 2015, tarification raisonnée et respectueuse du droit des familles à l'accès à tous aux services de restauration scolaire,
- des facilités de paiement pour les familles qui en feraient la demande justifiée,
- une prise en compte du nombre d'enfants présents au foyer fiscal et non en fonction de ceux pris en compte par la CAF, afin de ne pas alourdir massivement la facture des familles nombreuses,
- une révision des tranches de coefficient, pour une répartition au plus juste.

SIGNEZ NOTRE PÉTITION !

<http://www.fcpe95.com/blog/2015/11/24/la-cantine-cest-la-ruine/>

Au printemps dernier, le Conseil Départemental a voté, pour la deuxième année consécutive, une augmentation des tarifs de la restauration scolaire. Outre les augmentations, de plus de 35%, les modes de calculs ont changé, beaucoup de familles ont changé de tranche, et pour celles-là, les familles les plus fragiles, l'augmentation est souvent de plus de 65% en deux ans.

L'information donnée aux parents qui ont inscrit leurs enfants en Juin était minimale : si les familles qui payaient le plus cher avaient pu deviner le nouveau montant maximal, pour les autres familles, il était difficile de se rendre compte des changements de tranche.

Aux vacances de la Toussaint, les factures sont arrivées, et ce fut la douche froide, la consternation, la colère, les pleurs. Comment faire pour payer ?

Ainsi, cas fréquent, un parent isolé avec plusieurs enfants, dont deux au collège, ont reçu une facture pour ce premier trimestre, non pas de 250€, mais de 550€ !

Voilà comment le Conseil Départemental traite les familles.

Et le Conseil Départemental ne traite pas mieux ses salariés.

LES PARENTS D'ÉLÈVES DES COLLÈGES S'ADRESSENT AUX SALARIÉS ET USAGERS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Ainsi, l'information sur les impacts réels pour les familles n'a pas été donnée aux gestionnaires qui sont en première ligne dans les collèges. Si les associations de parents d'élèves ont demandé à leurs adhérents de protester auprès du Conseil Départemental, source de ces drames, tous les parents n'ont pas eu notre information, et se sont donc plaints auprès du gestionnaire du collège, parfois violemment.

Croyez-vous que le Conseil Départemental a apporté de l'aide aux gestionnaires ? Non ! Ce furent les parents d'élèves élus dans les collèges qui ont expliqué aux gestionnaires ce qui se passait pour bon nombre de familles. Par exemple un numéro vert aurait pu être créé, pour que les gestionnaires renvoient les parents vers celui-ci ? Mais non, que les gestionnaires se débrouillent, que les familles se débrouillent, voilà le credo du Conseil Départemental « aux cotés des Val d'Oisiens »...

Les parents d'élèves élus dans les collèges ont voté des protestations solennelles... Le Conseil Départemental n'y a pas répondu.

Les parents d'élèves ont voulu manifester lors de la session du 27 novembre : l'état d'urgence nous l'a interdit, et le Conseil Départemental n'a pas cherché à nous rencontrer, malgré nos messages.

Alors aujourd'hui, les parents sont toujours en colère, les parents ne savent toujours pas comment payer la note, beaucoup de familles ont désinscrit leurs enfants de la cantine en collège car ils ne peuvent pas payer. Et ce sont les enfants qui trinquent...

Voilà pourquoi, ce matin, nous avons pris l'initiative de vous informer sur les conséquences des décisions du Conseil Départemental du Val d'Oise.

**Vous trouverez au dos de ce message le tract
que nous avons fait passer aux parents, et nos exigences.**